

La situation socio-économique récente en l'Algérie.

SABEUR CHOUIREF MOKHTARIA

Enseignante M.A.A

Université d'ORAN-Ahmed Ben Ahmed-2 –

Date de réception : 26/03/2018 ; **Date de révision :** 12/01/2019 ; **Date d'acceptation :** 31/01/2019

Résumé :

Nombreux sont les problèmes d'ordre démo-économique dans les rapports entre une croissance démographique de la population et un développement socio-économique car tous les pays en voie de développement ont accusé une certaine préoccupation concernant les changements démographiques et le développement économique et social. L'un des problèmes majeurs qui se pose à la démographie économique est les changements démographiques au niveau de la structure de population et ses effets sur le marché du travail et par conséquent sur le développement économique.

Les mots clés : programmes économiques, démographie, structure de la population, l'emploi, politique économique, marché du travail.

Abstract:

There are many demo-economic problems in the relationship between population growth and socio-economic development, as all developing countries have expressed some concern about demographic changes and economic and social development. One of the major problems facing economic demography is the demographic changes in the population structure and its effects on the labor market and consequently on economic development.

Key words: economic programs, demography, population structure, employment, economic policy, labor market.

المخلص:

هناك العديد من المشكلات السيسواققتصادية في العلاقة بين النمو السكاني والتنمية الاقتصادية والاجتماعية ، حيث أعربت جميع البلدان النامية عن قلقها إزاء التغيرات الديمغرافية والتنمية الاقتصادية والاجتماعية. إحدى المشاكل الرئيسية التي تواجه الديموغرافيا الاقتصادية هي التغيرات الديمغرافية في البنية السكانية وتأثيراتها على سوق العمل وبالتالي على التنمية الاقتصادية.

الكلمات المفتاحية: البرامج الاقتصادية ، الديمغرافيا ، البنية السكانية ، التشغيل ، السياسة الاقتصادية ، سوق العمل.

Introduction :

L'Algérie était, en 1962, le 38^{ème} pays le plus peuplé du monde, avec 11,2 millions d'habitants, selon la base de données des Nations unies. En 2010, elle a progressé de trois places pour se situer au 35^{ème} rang mondial, avec une population de 35,4 millions d'habitants. Dans le même temps, son voisin marocain a reculé du 34^{ème} au 38^{ème} rang (de 12,3 millions à 32,4 millions d'habitants). En clair, cela signifie que la croissance démographique de l'Algérie a été plus forte que celle du Maroc.

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une assise industrielle dense. Cependant, en dépit des réalisations importantes (routes, autoroutes, universités, usines, etc.), qui ont été réalisées l'économie algérienne, passant par divers stades de turbulences, n'arrive toujours pas à trouver ses repères et à tirer les leçons des échecs précédents.

Dans les années 1980, l'économie algérienne a connu des difficultés importantes. En effet, le contre-choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie quasiment rentière, c'est la période des plans anti-pénurie et de stabilisation. Aux débuts des années 1990, l'Algérie a engagé des réformes structurelles concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché. En 2012, l'économie algérienne

demeure très fortement dépendante de la rente des hydrocarbures, qui représentent la principale source de revenus du pays, sans être parvenue à se diversifier et à mettre en place une industrialisation compétitive au niveau international.

La question principale à laquelle ce travail tente de répondre à travers cette étude est la suivante : quelles sont les programmes économiques adoptés par l'état pour contrôler le marché du travail.

1-La structure de la population Algérienne :

Entreprendre des politiques de développement au niveau national ou régional dans les domaines de la vie économique et sociale nécessite une connaissance de la composante humaine. Les informations relatives à la structure de la population par âge et par sexe revêtent, à cet égard, une importance particulière pour la détermination de l'ensemble de ses besoins dans tous les domaines (éducation, santé, activité et emploi, logement...). Elles permettent de disposer des données nécessaires pour mener les divers programmes et politiques de développement en direction des différentes catégories de population. Les besoins spécifiques induits par un accroissement démographique encore importants, dans des domaines aussi variés que sont la scolarisation, l'habitat, la santé, l'emploi..., ne peuvent être correctement cernés et pris en charge que par la mise en place de programmes de développement adéquats, basés sur une parfaite connaissance de la composante humaine.

La structure par âge et par sexe nous renseigne également sur la composante démographique, sur ses tendances passées et sur son rythme d'accroissement probable dans le futur pour l'élaboration des projections de population et les analyses de perspectives. La structure par âge et par sexe est, par ailleurs indispensable pour toutes les études et les enquêtes sociales par sondage. Eu égard à son importance, il est clair que l'utilisation d'une mauvaise structure de la population par âge et par sexe peut constituer une entrave en faussant l'évaluation des besoins de la population et entraînant par conséquent des choix de politiques de développement inopérants.

Au 2014, la population Algérienne était estimée à 39.5 millions de personnes. Les jeunes 0 à 14 ans constituaient 28.40 % de la population, tandis que les personnes considérées en âge de travailler 15 à 64 ans représentaient 65,87 % de la population et une proportion de 5.72 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus (une augmentation de 1.27 point par rapport au recensement de 2008). La population résidente des ménages ordinaires et collectifs se compose de 50,62 % de personnes de sexe masculin et de 49,38% de personnes de sexe féminin.

Les hommes étaient plus nombreux que les femmes lors des recensements de 1966 (50.21%) et 1987 (50.58%) et de 1998 (50.55%) et 2008 (50.57%) et moins nombreux pour le recensement de 1977 (49,75%).

La population âgée de moins de 15 ans est caractérisée par une inactivité productive en matière de l'économie et infertilité en matière de procréation. Cette dernière a connue une proportion élevée en 1977 en résultat du taux de natalité qu'a connu l'Algérie durant la période post- indépendance. Ce taux était de l'ordre de 50,12‰ en 1967 et 45,02‰ en 1977. A partir de 1987 la proportion des jeunes a commencé à diminuer (voir le tableau N°01) à cause de la baisse du taux de natalité et notamment le taux de fécondité grâce aux politiques de régulation des naissances, la planification familiale, disponibilité des moyens contraceptifs modernes ainsi qu'au retardement de l'âge au mariage.

La population âgée de 15-64 ans totalise en 2008 une proportion de 66.53% de la population contre 59.19% en 1998. En valeur absolue, leur nombre est passé de 17.401 millions à 22.673 millions sur la période intercensitaire. Ce renforcement est le résultat de l'arrivée des générations du baby boom à l'âge de travailler. En 2014 elle passe à 65.87% ce qui signifie que la population Algérienne a une force de main d'œuvre importante, ce qui est considéré comme un avantage pour le développement économique et social d'un côté et comme il peut être aussi un facteur négatif pour le marché de travail (chômage), la crise du logement...

Tableau N°01 : la Répartition proportionnelle de la population Algérienne par grands groupes d'âge aux différents recensements et en 2014.

Année	0-14 ans (%)			15-64 ans(%)			65 ans et plus(%)		
	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot
1966	48.06	46.25	47.16	47.61	48.97	48.28	4.17	4.60	4.38
1977	49.24	46.64	47.93	46.68	49.44	48.06	4.04	3.91	3.98
1987	44.60	43.55	44.08	51.51	52.41	51.96	3.87	4.04	3.95
1998	36.64	35.90	36.27	58.99	59.40	59.19	4.31	4.59	4.45
2008	28.36	32.07	32.49	66.32	66.74	66.53	5.23	5.45	5.34
2014	28.81	27.99	28.4	65.53	66.11	65.87	5.55	5.90	5.72

Source : Calculer à partir des données du l'ONS.

La part des personnes âgées de 65 ans et plus qui renseigne sur le degré de vieillissement de la population représentent 5.72% en 2014 contre 5.34% en 2008. Cette part a connue une diminution sur la période intercensitaire 1966 à 1987. Après ce fléchissement en remarque une augmentation continue. Il importe de souligner que le vieillissement de la population est lié principalement à la baisse de la fécondité et à l'allongement de l'espérance de vie résultant de l'amélioration des conditions, notamment celles de la santé. Un allongement de la vie nécessite une politique adaptée pour une meilleure prise en charge des personnes âgées.

A long terme, l'évolution de la population 65 ans et plus exercerait une pression lourde sur les systèmes de santé et de retraite, accompagnée de fait, d'une transition épidémiologique qui se traduit par l'apparition plus importante de maladies chroniques et dégénératives dont les soins sont souvent lourds et onéreux.

2-Les politiques économiques : La politique économique est «l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé dans le but d'améliorer la situation économique générale du pays»¹. Cette politique définit les dispositions prises par l'État pour l'affectation des ressources, réguler la conjoncture, et redistribuer le revenu national. L'Etat joue en Algérie le rôle de premier plan dans certaines activités de production, bien qu'après 1995, il s'est désengagé des secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports.

3-Une économie planifiée (1962-1978) : La période 1962 – 1971 de l'économie algérienne est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création d'entreprises publiques ainsi que la mise en place d'un processus de planification centralisée à travers des plans de développement (le plan triennal 1967-1969 puis les deux plans quadriennales 1970-1973 et 1974-1977) et politique basé sur un model de l'industrie manufacturé, la création d'une structure industrielle ainsi que le parachèvement des institutions publiques. L'année 1966 a été marquée par la nationalisation des mines et des compagnies d'assurances étrangères, tandis que

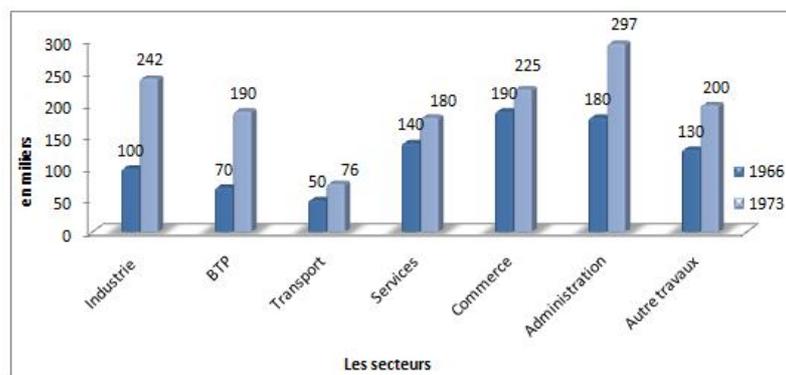
Le plan triennal (1967-1969) : été orienté vers les investissements dans le domaine de l'industrie et les activités liées aux hydrocarbures. Parmi les résultats attendus par ce plan au niveau d'emploi, l'augmentation des postes de travaux agricoles étaient estimés à 715 000 emplois en 1966 à 855 000 en 1969, soit un accroissement de 19.50 %.

Le plan quadriennal (1970-1973) : Le premier plan quadriennal est considéré comme un complément au plan précédent, son objectif est l'élimination du chômage urbain par la création des possibilités de travail dans les secteurs ruraux.

Le graphique N°01 montre l'évolution des occupées hors agriculture de l'année 1966 à l'année 1973, on observe que le nombre des travailleurs a connu une augmentation importante dans tous les secteurs avec un accroissement absolu de 550 000 occupées.

¹ Xavier GREFF Comprendre la politique économique, 2^{ème} édition.

Graphique N°01 : Evolution des travailleurs hors agriculture en %(1966-1973).



Source : Etablie a partir des données du l'ONS.

On trouve en premier lieu le secteur de l'industrie, le BTP et l'administration de l'ordre de 142 000, 120 000 et 117 000 travailleurs en termes d'accroissement absolus. L'année 1971 a été marquée par la nationalisation des hydrocarbures avec l'acquisition par l'État de 51 % des avoirs des sociétés pétrolières françaises présentes en Algérie. En novembre de la même année le gouvernement a lancé la « révolution agraire » et la « gestion socialiste des entreprises (GSE)» se qu'explique l'augmentation des occupées.

Le deuxième plan quadriennal 1974-1977: Le second plan quadriennal est considéré parmi les principaux plans qui ont joué un rôle très important dans la politique d'emploi. Son objectif en matière d'emploi est la création de plus d'un million d'emplois.

Le premier plan quadriennal (1970-1973) et le deuxième plan quadriennal (1974-1977) ont permis la création de 1 100 000 postes de travail, soit une moyenne de 100 000 nouveaux emplois par an.

4-Crise et restructuration (1979-1987) : Au début des années 1980, l'économie algérienne commence à être restructurée, et l'aggravation de la crise économique en Algérie à la suite du choc pétrolier dès 1986. La baisse régulière du prix du brut amorcée à la mi-1985 s'accélère brutalement en 1986. Le niveau des prix atteint son plancher et dévoile brutalement les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne. La chute des prix du pétrole de 40 % réduit à néant les illusions de puissance du potentiel industriel algérien et révèle la dépendance et la fragilité d'un système construit sur la seule performance du secteur des hydrocarbures.

Le premier plan quinquennal (1980-1984) : Le premier plan quinquennal est élaboré sur la base de l'évaluation de la période précédente correspond au programme quadriennal (1974-1977). L'Algérie a fondé à travers ce plan sa politique de restructuration des entreprises économiques qui a conduit à l'expulsion d'un grand nombre des travailleurs en les mettant en chômage. Le programme d'emploi prévu dans le cadre de ce plan était caractérisé par la création d'emploi et l'absorption le chômage. Durant cette période, quelque 710 000 postes de travail ont été créés (86% dans le secteur publique)², soit une moyenne de 140 000 nouveaux emplois par an grâce à l'orientation des nouveaux investissements vers les secteurs économiques et sociaux.

Le deuxième plan quinquennal 1985-1989: Comme pour le premier plan quinquennal de (1980-1984), l'élaboration du deuxième programme quinquennal (1985-1989) s'appuie sur les réalisations du plan de (1980-1984). Le processus de création d'emploi a connu une nette dégradation par rapport à la période quinquennale antérieure en moyenne 75 000 nouveaux emplois sont créés par an entre (1985-1989) contre 140000 en (1980-1984), 122 000 emplois créés en 1985, 64 000 en 1987 et 56 000 en 1989³.

5-Crise et privatisation (1988-1993) : La baisse du prix des hydrocarbures de 1985 à 1987 a eu des conséquences sur le plan social et économique du pays. La crise politique de 1988, les résultats des élections de 1991 et leurs annulations plongèrent le pays dans une période très difficile d'insécurité et de

² Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives, p14.

³ Ibid. P.18, 19.

désordre économique, l'obtention d'une aide financière du FMI et les mesures qui lui sont associées ont renforcé l'urgence des réformes.

Les objectifs du plan pour 1989 (la dernière année du deuxième plan quinquennal) dans le domaine du travail est de créer les conditions de la relance de la croissance économique et de l'amélioration de l'emploi par la création de 90 000 emplois dont 25 000 emplois pour les jeunes (les nouvelles demandes d'emplois sont évaluées à 200 000 pour 1989), mais seuls 76 000 emplois nouveaux ont été créés dont 20 000 emplois pour les jeunes.⁴

Le plan national de 1990 : A partir de l'année 1990, la période d'entrée à la transition économique vers un système économique libéral par l'intermédiaire des réformes économique dans le cadre de la politique d'ajustement structurel avec l'accord de l' F.M.I.

Dans ce plan national plus de 105 000 postes de travail ont été créés dont 51 000 pour le programme d'emploi des jeunes (PEJ) alors que 130 000 étaient prévues pour l'année 1990 (Algérie 30 ans, p 36).

6-Passage a l'économie de marché (1994-2015) :

En début de 1994 le passage d'une économie dirigée à une économie de marché est conforté par la dévaluation du dinar algérien, la libéralisation du commerce extérieur, la liberté des prix, et le rééchelonnement de la dette extérieure.

le chômage a connaît des niveaux inquiétantes allant de 23 % en 1992 à 29 % en 2000 et avec les difficultés de remboursement de la dette extérieur qui s'élevaient à 29 milliards de dollars, l'Algérie a décidé de mettre en place un programme d'ajustement devant lui permettre de stabiliser l'économie et de retrouver de la croissance, afin de réduire le chômage en forte augmentation et d'améliorer le niveau de vie de la population. Ce programme visait à corriger les déséquilibres budgétaires grâce à des mesures monétaires et fiscales, à la reprogrammation de la dette extérieure et à l'instauration de réformes structurelles où figuraient la libéralisation du commerce, une dévaluation en deux étapes du dinar algérien (70 % au total) entre avril et septembre 1994.

L'ajustement structurel a contribué l'augmentation du volume du chômage par les licenciements des travailleurs car près de 514 000 travailleurs ont perdu leurs emplois dans le cadre de ce programme. Avec l'ancrage à l'économie de marché, la classe moyenne, majoritairement composée de fonctionnaires avant 1994, s'est trouvée décimée en quelques années.

Pendant la période 2001 à 2005, l'économie a pris son envol. Les taux de croissance se situaient en moyenne à 5%. Les taux d'inflation moyens sont restés en dessous de 3%. La manne pétrolière a aidé d'autres secteurs à atteindre des taux de croissance élevés. C'est le cas des secteurs de la construction, des télécommunications et des services. Le PIB par habitant était au-dessus de 3%, ce qui aurait dû contribuer à réduire les taux de pauvreté. Suite au relèvement des prix du pétrole, les autorités ont lancé en 2001 un programme de relance économique suivi, en 2004, d'un programme de raffermissement de la croissance grâce auxquels le taux de croissance s'est encore redressé. À partir de 2002, la croissance du PIBHH réel s'est accélérée pour atteindre un taux moyen annuel de 5.5%. S'agissant de l'offre, la croissance a été particulièrement forte dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, des travaux publics et des services non gouvernementaux. Côté demande, les exportations de produits hors hydrocarbures représentant moins de 2% du PIBHH.

20 ans après le passage à l'économie de marché, l'économie algérienne demeure très peu industrielle avec un secteur industriel pesant moins de 5% du PIB et est principalement constituée de petits services et de commerces (83 % de la superficie économique). Elle est également caractérisée par les sureffectifs dans les entreprises publiques ainsi que dans l'administration. Les ventes du secteur énergétique représentent encore plus de 95 % de ses recettes extérieures et 60 % du budget de l'État algérien.

En 2015, le pays est confronté à une forte chute de ses revenus pétroliers (moins de 43.71%) aggravant fortement le déficit de la balance commerciale. La balance des paiements atteint le niveau

⁴ Ibid. P.21, 22, 24.

record de moins 10.72 milliards de dollars au premier trimestre 2015. L'Algérie pourrait rencontrer des difficultés d'ici 2017-2018 pour payer les salaires de ses fonctionnaires et maintenir ses importations.

Avec une très forte corruption, en l'absence totale d'État de droit, et avec une forte dépendance aux hydrocarbures, le secteur privé ne se développe pas et l'économie semble condamnée à rester une économie rentière.

Le programme spécial de relance économique (PSRE) 2001-2004 : En 2001, le gouvernement a mis en place le programme triennal de soutien à la relance de l'économie afin d'impulser une dynamique de croissance à l'économie dont les moindres performances, conjuguées à la situation socio - politique détériorée, ont débouché sur la création d'un cercle vicieux ne faisant qu'aggraver la détérioration du niveau de vie de la population. Le PSRE visait trois principaux objectifs : réduction de la pauvreté, création d'emplois, préservation des équilibres régionaux et redynamisation des espaces ruraux⁵. Le PSRE avait pour objet de créer 850 000 emplois au cours de la période (2001 - 2004) et de relancer la croissance à un rythme annuel de 5 à 6%.

Le PSRE était doté d'un montant de 525 milliards de dinars (équivalent à 7 milliards de dollars) répartis sur cinq volets : 45 milliards de dinars pour l'appui aux réformes, 65.3 milliards de dinars destinés à l'agriculture et à la pêche, 114 milliards de dinars à l'appui au développement local, 210.5 milliards de dinars consacrés aux grands travaux d'infrastructures et 90.2 milliards de dinars alloués au développement des ressources humaines. Ce programme a entraîné une progression des importations, et a contribué à une accélération de la croissance économique et à une baisse du chômage de près de 11 points pour se situer à 17.70% en 2004, alors qu'il avoisinait les 29% au début des années 2000.

En 2004 la Banque Mondiale a fourni une évaluation à mi-parcours du PSRE.

Le PSRE aura un impact modeste sur la croissance (un accroissement de 1% en moyenne par an).

Les emplois créés dans le cadre des projets PSRE sont temporaires, avec un effet de 835 000 emplois (170 000 emplois directs et 664 000 emplois indirects).

Le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) 2005-2009 : La consistance financière du PCSC représente 2,1 fois celle du programme d'équipement global (2001-2004). Ce programme intègre un financement de près de 500 milliards de DA sous forme de prêts du Trésor, à long terme à des conditions favorables, dont 405 milliards de DA au profit des secteurs des transports et des travaux publics, pour le financement partiel de l'axe autoroutier Est - Ouest et pour l'acquisition d'équipement ferroviaire et d'équipements du métro d'Alger.

Les objectifs de ce programme sont principalement :

- Consolider les actions initiées dans le programme de soutien à la relance économique (2001-2004), préserver les acquis du PSRE et consolider l'outil de réalisation national.
- Consolider la position géostratégique de l'Algérie.
- Désenclaver et améliorer l'accès à près de 4 500 000 habitants.
- Développer l'activité commerciale et contribuer à hisser le niveau de la croissance économique.
- Valoriser les richesses naturelles locales et nationales du pays.
- Développer les tourisms et la pêche
- Créer plus de 2 millions emplois dont 100 000 pour le seul projet de l'autoroute est /ouest.
- Contribuer à l'amélioration de la sécurité routière
- Contribuer à un aménagement du territoire national équilibré, équitable et socio-économique inscrit dans l'avenir ; porteur de stabilité, de sécurité et de prospérité.
- Réactiver la demande nationale.
- Soutenir les activités créatrices de valeur ajoutée et d'emploi.
- Réhabiliter les infrastructures notamment celles qui peuvent permettre un redémarrage des activités économiques et la couverture des besoins nécessaires des populations en matière de développement des ressources humaines.

⁵ Rapport de la Banque mondiale 2004.

La période 2000-2005 a connu une aisance financière due à l'augmentation du prix du pétrole, que l'Etat a saisi pour s'adapter aux nouvelles données de l'environnement économique international. Selon les déclarations du ministère de l'agriculture et du développement local, le secteur de l'agriculture a bénéficié d'une enveloppe de 300 milliards de dinars dans le cadre du RCSC est a réussi de créés 1 399 000 emplois, dont 419 000 permanents. La population occupée est passée entre 2004 et 2009 de 7798 412 occupés à 9 473 000 occupés soit une augmentation du taux d'occupation de 2.5 points (de 24.40% à 26,90%).

Le plan quinquennal 2010-2014 :

En 2009, le gouvernement algérien présente un troisième plan de relance dans un contexte international difficile marqué par la crise financière et économique de 2007/2008, crise a touché presque toutes les économies et a plongé le monde dans une longue récession. Pendant, que plusieurs pays opéraient des restrictions budgétaires sévères, l'Algérie lançait, pour 2010-2014, son deuxième programme quinquennal. Ambitieux par ses objectifs, important par les moyens financiers mobilisés, ce programme se veut le prolongement des deux précédents programmes de relance (2001-2009). Doté d'une enveloppe globale de 21 124 milliards de dinars soit 286 milliards de dollars US, il retient deux volets.

Le parachèvement des grands projets déjà entamé (routes, rail, eau.) pour un montant de 9700 milliards de dinars soit 130 milliards de dollars US.

Engagements de projets nouveaux pour un montant de 11 534 milliards de dinars soit près de 156 milliards de dollars US.

Le programme énonce un ensemble de projets qu'il compte réaliser :

- Plus de 40% des ressources seront réservées à l'amélioration du développement humain (la mesure de 2 millions de logements est inscrite),
- 40% des ressources seront affectées aux infrastructures de base et des services publics,
- Appui au développement de l'économie nationale avec plus de 1500 milliards de dinars, dont 1000 millibars pour le soutien du développement agricole et 150 milliard pour la promotion des PME à travers la réalisation des zones industrielles, la mis à niveau et la bonification des crédits bancaires (300milliards de dinars).
- Le développement industriel mobilise plus de 2000milliards de dinars (350 milliards sont destinés à la création d'emplois)
- Economie de la connaissance a mobilise plus de 250 milliards de dinars.⁶
- Le programme réserve une place importante pour l'amélioration des conditions de vie et le développement humain et des projets d'infrastructures de base, qualifiés de projets d'envergure. Les objectifs concernent toujours la redynamisation de l'économie la construction d'une économie diversifiée et productive afin de faire sortir le pays de sa dépendance aux hydrocarbures.

Conclusion :

Au cours des dernières années, l'Algérie a enregistré de bonnes performances économiques, qui se sont traduites par une consolidation du cadre macro-économique. L'économie est cependant tributaire du secteur des hydrocarbures et demeure très sensible aux chocs extérieurs.

Pour redynamiser la croissance, les pouvoirs publics, ont mis en œuvre sur la période 2000-2014 une chaîne de programmes de relance économique. Le premier est le Programme de Soutien à la Relance Economique entre 2001-2004 visant la mise à niveau des infrastructures de base ainsi que le soutien de l'agriculture et du développement rural, suivi du programme complémentaire de soutien à la relance de la croissance économique 2005-2009 auquel s'ajoute deux programmes spéciaux, celui de soutien au développement des wilayas du sud et l'autre pour les développement des régions des hauts plateaux. Malgré les efforts et les budgets consacrés au développement de la situation économique et sociale du pays durant les deux programmes précédents, il existe plusieurs lacunes. L'augmentation du prix du baril a permis à l'Algérie de mettre en œuvre un troisième programme quinquennal pour la période 2010-2014,

⁶ Ministère De L'industrie Et La Promotion De La PME, Revue N°1, janvier 2011, disponible sur le site : www.mipmepi.gov.dz/IMG/PDF/001.pdf

comprenant une politique d'investissements publics ambitieuse destinée à soutenir la croissance, à créer des emplois, et à améliorer l'offre d'infrastructures et de services publics. Notre travail consiste à évaluer le régime économique de l'Algérie depuis la relance des programmes économiques 2001-2014, et leur impact sur la croissance de l'économie algérienne.

Bibliographie :

- AOURAGH LHAOCINE, 1996, L'économie Algérienne A L'épreuve De La Démographie, Paris, CEPED, N°11.
- AÏSSA DELENDA(2012), cinquante ans de recherche démographique en Algérie (1962-2012), Revue EL MAWAKIF, décembre N°07.
- Ali SOUAG, Philippe ADAIR, Nacer-Eddine HAMMOUDA (2016), L'emploi informel en Algérie : tendances et caractéristiques (2001-2010), Revue MECAS N°12, Université de Tlemcen, Algérie.
- BACHIR BOULAHBEL, besoin sociaux à l'horizon 2025, l'Algérie de demain : Relever les défis pour gagner l'avenir
- Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives.
- Rapport de la Banque mondiale 2004.
- Rétrospective statistique 1962-2011, chapitre 1 démographie, ONS.
- Rétrospective Statistique 1962 – 2011, chapitre 2 Emploi, ONS.
- www.mipmepi.gov.dz/IMG/PDF/001.pdf
- Xavier GREFF Comprendre la politique économique, 2^{eme} édition.

Comment citer cet article par la méthode APA:

SABEUR CHOUIREF MOKHTARIA, (2018) La situation socio-économique récente en l'Algérie .
Revue EL-Bahith en Sciences Humaines et Sociales , 10 (05) / 2018.Algérie : Université Kasdi Marbah
Ouargla , (P.P .243-250)